

Publics visés :

Entreprises privées , EPIC(*) et EPA()** : Employeurs, Ressources Humaines, Membres ou futurs membres du CSE, du CSSCT et suppléants.

(*) Etablissements Publics à caractère Industriel et Commercial (EPIC).

(**) Etablissements Publics à caractère Administratif (EPA).

Accessibilité : Session accessible aux personnes en situation de handicap

Pré-requis : Néant

Objectifs :

- Connaître la réglementation et son évolution.
- Permettre aux participants de contribuer à la prise en compte de la prévention des risques professionnels.
- Acquérir la maîtrise des outils d'aide à la maîtrise des risques a priori et a posteriori.
- Être acteur de la politique et culture de prévention des risques professionnels et participer à les rendre partagées, participatives et constructives.

Contenu :

- La composition, fonctionnement, organisation, missions, moyens du CSE, CSSCT et des instances liées.
- Les enjeux de la prévention (humains/sociaux, juridiques et financiers).
- Les acteurs internes et externes de la prévention.
- Les différentes familles de risques.
- La sinistralité (AT, AT de Trajet et MP) : définition, compréhension de l'apparition et proposition de mesures pour éviter sa réapparition.
- L'analyse des accidents de travail a posteriori
- L'évaluation des risques professionnels via les documents et indicateurs.
- Les droits et devoirs de l'instance représentative du personnel.

+ mise en application d'outils et de démarches sur des thématiques à choisir dans la liste en page suivante pour adapter la formation aux besoins réels des participants.

Moyens prévus :

- Documentations et supports remis sur clé USB.
- Salle adaptée, accessible PMR, matériel pédagogique
- Formateur expérimenté (formation et terrain) en prévention des risques professionnels (depuis 2002) – Délivrance du CV sur demande.
- Animation dynamique et participative avec échanges et études de cas réels.

Durée : 5 jours (pour les primo-élus) - consécutifs ou non.

Suivi : Émargement collectif et individuel

Évaluation des acquis :

- Questionnaire initial des connaissances.
- Questionnaire final de mesure des acquis.

A l'issue du stage, le stagiaire recevra une attestation de suivi de stage et d'acquis des connaissances définis dans les objectifs.

Dates : Choisir dans la programmation établie par AFS Prévention ou à définir.

Lieu : Formation Intra : l'entreprise mettra à disposition une salle conforme au cahier des charges établi par AFS Prévention.

Formation Inter : AFS Prévention sera chargé de mettre à disposition une salle de formation conforme au cahier des charges établi par ses soins.

Formation FOAD : AFS Prévention sera chargé de mettre en place les moyens nécessaires au bon déroulement des sessions à distance (voir notice spécifique).

Tournez svp ➡

Membres du CSE/CSSCT

Formation Santé Sécurité et Conditions de Travail

Liste des thématiques à approfondir (Cochez 3 choix maximum)

- Risques liés aux conduites addictives
- Risques Psycho-Sociaux (RPS)
- Troubles Musculo Squelettiques (TMS)
- Risques biologiques
- Risques liés à l'exposition aux poussières de bois
- Risques chimiques
- Risques routiers
- Risques liés aux déplacements
- Risques incendie et explosion
- Risques liés à l'exposition aux vibrations
- Risques liés à l'exposition au bruit
- Dialogue Social
- Enjeux financiers : Calcul du taux de cotisation AT
- Politique et Culture de Sécurité
- Politique d'emploi des travailleurs en situation de handicap
- Mise en application de l'analyse d'une situation réelle de travail
(en intra-entreprise uniquement)
- Gestion du stress et amélioration du savoir-être
(en interentreprises uniquement)
- Hygiène de vie et nutrition
(en interentreprises uniquement)
- Développer ses compétences relationnelles (communication, posture, écoute...)
(en interentreprises uniquement)
- Démarche de Qualité de Vie et Conditions de Travail (QVCT)
- Autres sujets (à préciser obligatoirement ci-dessous) :

Les thématiques à approfondir seront celles qui auront été choisies par la majorité des participants. Par contre, il sera possible d'aborder tout de même les autres sujets en cas de forte nécessité.